



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Nigeria

Question écrite n° 98568

Texte de la question

M. Stéphane Demilly interroge M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur les actions mises en œuvre et envisagées par la France pour libérer les lycéennes otages de l'organisation « Boko Haram » au Nigéria. Alors que l'organisation terroriste a diffusé, ce dimanche 14 août, une vidéo présentant, vivantes, certaines des lycéennes enlevées en avril 2014 à Chibok, la question de l'engagement de la France pour tenter de les secourir se pose. Un formidable mouvement international a été lancé, il y a deux ans, afin d'appeler à la libération des filles capturées. Des citoyens et personnalités du monde entier s'étaient alors mobilisés sous la bannière « bring back our girls ». Depuis, la situation n'a fait que s'aggraver laissant ses filles ainsi que des centaines de familles victimes de leurs bourreaux. Il lui demande donc de détailler les actions d'ores et déjà menées ainsi que celles qu'il envisage de mettre en place afin d'œuvrer à la libération de ces otages.

Texte de la réponse

La France condamne et s'engage fermement contre les crimes commis par les terroristes de Boko Haram, notamment l'enlèvement de jeunes femmes et enfants. Face aux crimes de ce groupe, la détermination internationale dans la lutte contre Boko Haram, ainsi que la coordination opérationnelle et de renseignement se sont progressivement renforcées depuis le sommet de Paris organisé en mai 2014 à l'initiative de la France. Un nouveau sommet s'est tenu, à Abuja, en mai dernier, auquel le Président Hollande a pris part. La France soutient les efforts du président nigérian Muhammadu Buhari qui a fait, depuis son élection en mars 2015, de la lutte contre Boko Haram sa priorité et plusieurs centaines de personnes, des femmes, des hommes et des enfants, ont été libérées. La France a signé un accord de défense en juin 2016 pour renforcer sa coopération avec le Nigéria. Au-delà de sa coopération avec le Nigeria, la réponse de la France à la crise contre Boko Haram s'inscrit dans un cadre régional. Sur le plan militaire, la France poursuit son soutien aux armées de la région (renseignement, logistique, armement, formations) pour un total de plus de 26 M€ depuis le 1er janvier 2015. Elle soutient la cellule de coordination et de liaison basée à Ndjamena qui fournit un appui aux pays engagés dans la force régionale (FMM) qui bénéficie d'une aide de 50 M€ de l'UE. La France a joué un rôle majeur pour mobiliser ce soutien européen. Sur le plan humanitaire, la France a mobilisé plus de 8,5 M€ d'aide alimentaire et d'aide humanitaire d'urgence pour 2016 qui revêt un caractère multidimensionnel : distributions alimentaires, notamment via le PAM et le CICR ; appui aux structures de santé ; mise en place d'un camp de réfugiés à Goudoumaria au Niger ; aide psycho-sociale aux déplacés nigériens. Au-delà de l'urgence humanitaire, l'initiative "lac Tchad" de l'Agence française de développement est en cours de finalisation. Il s'agit de développer des projets à impact rapide et visible, à forte intensité de main d'œuvre afin d'aider à la reconstruction des zones affectées. Il convient de mentionner l'aide humanitaire européenne via ECHO pour les pays de la région qui s'élève à ce stade à 70,5 M€ pour 2016.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98568

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée au JO le : [23 août 2016](#), page 7376

Réponse publiée au JO le : [18 octobre 2016](#), page 8511